



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Pour aller plus loin :

En animant l'Observatoire, l'ARB vous informe et se fait le porte-voix de vos initiatives locales en mettant en lumière vos projets, sources d'inspiration en faveur de la biodiversité.

Création : La Fabrique de Com



La biodiversité domestique est aussi une richesse à préserver.

Chèvre cou-d'clair du Berry © URGC

CONTACT

Laetitia **ROGER-PERRIER**

Valorisation de la connaissance et animation de l'Observatoire régional de la biodiversité

02 38 53 53 59

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ



Verdier d'Europe © Martial Queyrie

SUIVRE LA BIODIVERSITÉ POUR ASSURER SA PRÉSERVATION

L'Observatoire régional de la biodiversité créé en décembre 2013, à l'initiative de la Région et de l'État, dans le cadre de la loi Grenelle 1, est **animé par l'Agence régionale de la biodiversité**.

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, assurer **son suivi et son évaluation apparaît essentiel** pour éclairer au mieux les politiques publiques et les projets locaux. Le partage de la connaissance et un collectif d'acteurs sont les pierres angulaires de l'Observatoire.

LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE

1

FÉDÉRER IMPULSER

Projets communs
Journées techniques

2

ANALYSER VULGARISER

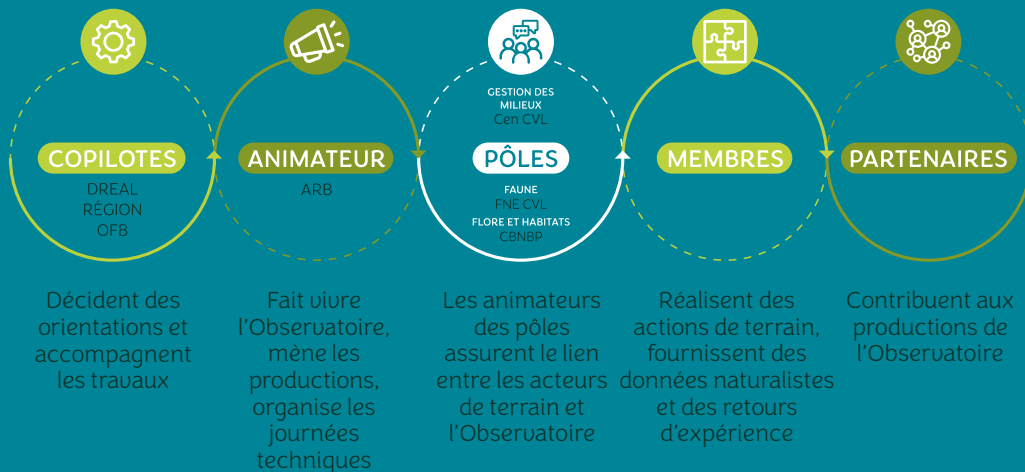
Indicateurs
État des lieux

3

VALORISER

Retours d'expériences
Articles

L'OBSERVATOIRE, UN CHAÎNAGE COLLECTIF



FOCUS SUR LES 3 PÔLES

Les 3 pôles thématiques sont animés par des structures référentes : **FNE*** Centre-Val de Loire anime le pôle faune, le **CBNBP*** le pôle flore et habitats, et le **Cen*** Centre-Val de Loire le pôle gestion des milieux naturels. Dans le cadre de l'ORB, les pôles définissent les projets conjoints aux membres (acteurs du territoire volontaires, associations naturalistes,

bureaux d'études...) et les **réalisent** (cartographies, outils partagés, collecte, analyse et restitution de données, transfert des données naturalistes vers le **SINP***, production de documents de référence, organisation de temps de rencontres – journées de terrain, sorties naturalistes ouvertes, journées scientifiques–).

RESSOURCES PRODUITES

Les pôles produisent des **fiches/guides** pour améliorer la connaissance. Toutes ces ressources sont publiées sur le portail de l'ARB, rubrique « L'Observatoire ».

*FNE = France Nature Environnement – CBNBP = Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Cen = Conservatoire d'espaces naturels
SINP = Système d'information sur la nature et les paysages



Les indicateurs sont classés en **4 sous-ensembles** : usages, espaces, espèces et actions. Mis à jour régulièrement, ils permettent de mesurer une situation et la représentent de façon synthétique.



L'ARB œuvre au déploiement de la marque nationale Végétal Local. Promouvoir des végétaux adaptés aux caractéristiques locales, assure une protection de la faune et de l'entomofaune en lui garantissant gîte et couvert !



L'État des lieux de la biodiversité est un ouvrage régional de référence. Il apporte une vulgarisation nécessaire sur l'état et le suivi de la biodiversité.



Les fiches retours d'expériences mettent en lumière les actions menées par les acteurs de terrain qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises, d'agriculteurs ou d'associations.